

Toulouse, le 18 octobre 2019



La déléguée académique à l'éducation artistique et culturelle,

L'Inspectrice d'académie - inspectrice pédagogique régionale de lettres en charge du cinéma

Le chargé de mission Pôle Civique

à

Mesdames, messieurs les Principaux et Proverseurs

Objet : cinéma et citoyenneté

Rectorat

Délégation académique à
l'éducation artistique et
culturelle

La Délégation académique à l'éducation artistique et culturelle et le Pôle Civique proposent à plusieurs **classes de 3^{ème} et de 2^{nde} générales ou professionnelles** des établissements toulousains de participer en 2019-2020 à un projet pédagogique d'éducation à l'image et à la citoyenneté :

Regards citoyens : des courts- métrages à défendre !

Dossier suivi par
Laurent Lom
chargé de mission au pôle
civique du rectorat
Laurent.Lom@ac-toulouse.fr

Sophie Godefroy
Chargée de mission Cinéma-
Audiovisuel
Sophie.godefroy@ac-toulouse.fr

Téléphone
05 36 25 71 48

Adresse postale :
CS 87703
31077 TOULOUSE cedex 4

Adresse physique :
75 rue Saint-Roch
31400 TOULOUSE cedex

- ⇒ **Objectif** : en mars 2020, les élèves seront conduits à présenter et défendre un court-métrage de leur choix, projeté en salle de cinéma au Cratère (95 grand rue Saint Michel à Toulouse) devant les autres classes participantes.
- ⇒ **Travail préparatoire** : le choix des élèves sera issu d'un travail mené sur un programme de trois courts-métrages (différent selon les classes), sélectionnés pour leurs qualités cinématographiques et l'intérêt des questionnements qu'ils suscitent sur la citoyenneté, le rapport à l'autre et l'égalité. Une diversité de thématiques (générations, exclusion, immigration, fille-garçon...) et de genres cinématographiques (fiction, documentaire) y sont abordés. Pour ce travail préparatoire, les films sont visionnés en établissements.
- ⇒ **Encadrement pédagogique** : dans chaque établissement, des professeurs de différentes disciplines, les professeurs documentalistes ou les Conseillers Principaux d'Education sont invités à travailler ensemble autour de cette proposition.
- ⇒ **Formation** : une journée de formation sera dispensée aux équipes pédagogiques impliquées dans l'opération au cours de la semaine de la laïcité (décembre 2019).
- ⇒ **Financement** : les places de cinéma pour la séance de projection finale sont gratuites. Le déplacement des élèves et de leurs accompagnateurs est à la charge des établissements.



2/2

⇒ **Contacts** : Sophie Godefroy, chargée de mission cinéma-audiovisuel auprès de la DAAC (Sophie.Godefroy@ac-toulouse.fr) et Laurent Lom, chargé de mission au pôle civique du rectorat, (Laurent.Lom@ac-toulouse.fr) sont à votre disposition pour toute demande d'information ou de conseil concernant cette proposition.

Lien vers le **formulaire de candidature** : <https://web.ac-toulouse.fr/regards-citoyens>.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au **15 novembre**.

A noter : afin de favoriser l'éducation à l'image pour le plus grand nombre d'élèves, la classe candidate à l'opération ne doit pas participer par ailleurs au dispositif Collège au Cinéma ou Lycéens au Cinéma.

Nous vous remercions d'en informer les personnels de votre établissement, afin que des équipes puissent rapidement se constituer autour de cette proposition culturelle et citoyenne. **Le nombre de places étant limité**, nous vous engageons à ne pas différer votre inscription si vos équipes sont intéressées.

Nous vous remercions par avance pour l'intérêt que vous accorderez à ce dispositif et au projet éducatif qu'il propose.

Brigitte Quilhot-Gesseaume

Anne Faurie-Herbert

Laurent Lom

